

A.P.M.E.P.

VOTE 1985

Le vote annuel qui vous est demandé vous permet de participer à la vie de l'Association.

La représentativité de l'A.P.M.E.P. est d'autant plus reconnue que le nombre de votants est grand.

En cette période où la concertation et la décentralisation sont à l'honneur, il est important que notre Association soit forte pour obtenir que vous puissiez aussi faire entendre votre voix au niveau local.

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS ! VOTEZ !
Votre vote doit être posté avant le 25 avril 1985
(date de la poste - tarif urgent)

Avant de remplir votre bulletin de vote, lisez attentivement les pages qui suivent. Les résultats seront publiés dans le Bulletin n° 349 (juin 1985).

*
* * *

Sommaire :

- I. Modalités
- II. Rapport d'activité, par J. Fromentin et P. Monsellier
- III. Compte rendu financier, par J. Bornens
- IV. Renouvellement partiel du Comité National
Déclarations de candidatures

I. MODALITÉS DU VOTE

Depuis la réforme des statuts de 1980, les votes des années paires désignent les élus "régionaux", et les votes des années impaires désignent les élus "nationaux".

Il s'agit donc cette année de pourvoir 14 sièges nationaux au Comité National.

Tous les adhérents sont donc appelés à voter sur le rapport d'activité, le rapport financier et à élire de nouveaux membres du Comité National.

POUR VOTER

1 - Dans les pages qui suivent, *prenez connaissance* du rapport d'activité, du rapport financier, ainsi que des déclarations des candidats au Comité National.

2 - *Remplissez* le bulletin de vote.

3 - *Introduisez* votre bulletin de vote dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite.

4 - *Introduisez* l'enveloppe bleue dans l'enveloppe bulle portant l'adresse de l'A.P.M.E.P. et la mention *Vote*.

5 - *Remplissez* le cadre prévu sur cette enveloppe bulle : vos nom, prénom, n° d'adhérent A.P.M.E.P., adresse et signature.

6 - *Cachetez, affranchissez* à 2,10 F et postez dès que possible : vous faciliteriez le travail bien lourd du secrétariat.

Date limite d'envoi 25 avril 1985
--

II. RAPPORT D'ACTIVITÉ 1984

par Jean FROMENTIN et Pascal MONSELLIER

Le rythme interne de notre Association ne correspond pas à celui de l'année scolaire: le Comité se renouvelle en juin, mais c'est début janvier que la nouvelle équipe doit jeter un regard en arrière sur l'action passée de l'Association et réfléchir sur les infléchissements à y apporter. Gage de continuité probablement... C'est donc sous une double signature que vous lirez ce rapport d'activité, celle des deux derniers Présidents de l'Association.

Il y aurait beaucoup à dire de l'activité de l'A.P.M.E.P., de celle des adhérents qui, ici ou là, animent des équipes locales, de celle des instances élues (Comité et Bureau). Nous n'avons retenu pour ce rapport d'activité que quelques thèmes majeurs parmi ceux qui ont été d'actualité durant l'année 1984.

Conformément aux statuts, le rapport d'activité a été présenté au Comité National de janvier 1985. Les remarques émises à cette occasion ont été intégrées dans le texte ou ont amené certaines modifications de celui-ci.

*
* * *

Plan

- A. LES GRANDS THÈMES D'ACTION DE L'A.P.M.E.P.
 - 1. L'innovation et la vie des établissements
 - 2. Les Collèges
 - 3. Les L.E.P.
 - 4. Les Lycées
 - 5. La formation des enseignants
 - 6. La COPREM
 - 7. L'informatique
 - 8. La CIEM
- B. LES RELATIONS EXTÉRIEURES DE L'A.P.M.E.P.
 - 1. Nos entrevues à la direction des Lycées
 - 2. Notre entrevue à la direction des Collèges
 - 3. Nos autres contacts avec le Ministère
 - 4. Nos rapports avec les autres Associations, Mouvements pédagogiques et partenaires
- C. LA VIE INTERNE DE L'A.P.M.E.P.
 - 1. La modification du règlement intérieur
 - 2. La vie des Régionales
 - 3. Les Commissions Nationales et Groupes de travail
 - 4. Les publications et Bulletins
 - 5. Les Journées Nationales de Sophia Antipolis
 - 6. L'agrément de l'A.P.M.E.P. par le Ministère de l'Education Nationale
 - 7. Le Séminaire de Vaugrigneuse
- D. PERSPECTIVES

Rappelons que ce texte est un **RAPPORT D'ACTIVITÉ** et non un document d'orientation. Il décrit quelle a été l'action de l'A.P.M.E.P. durant l'année 1984, et non les perspectives d'action de l'association. Certes, dans certains passages, ce rapport brosse une vue d'ensemble des problèmes posés, pour aider à la compréhension des actions entreprises. Mais ce n'est pas l'essentiel de son objet.

Le Comité National a examiné ce rapport, comme le prévoit l'article 7 des statuts, lors de sa séance des 12 et 13 janvier 1985, et l'a amendé sur plusieurs points. Certains membres du Comité ont regretté que les lignes directrices ne soient pas plus apparentes dans ce texte et que les grandes idées sur la politique de l'A.P.M.E.P. ne soient pas mieux dégagées. Un tel travail aurait été d'autant plus difficile que le dernier texte d'orientation date de 1978 et que, sur un certain nombre de points, il serait utile de le remettre à jour. Il était difficile au Bureau, dans ces conditions, de définir seul des grands axes d'action mettant en jeu l'avenir de l'association.

Qu'on ne cherche donc pas dans ce texte autre chose que ce qui est son objet. S'il paraît important de redéfinir certaines orientations de l'association, et c'est sans doute vrai dans plusieurs domaines, il sera indispensable d'élaborer un nouveau rapport d'orientation dans les années à venir, qui traitera de l'avenir et non du passé.

A. Les grands thèmes d'action de l'A.P.M.E.P.

A1. L'innovation et la vie des établissements

Après les journées de concertation dans les établissements, l'A.P.M.E.P. a suivi de près la mise en place de la rénovation, mise en place fébrile qui se heurte à l'inertie du système et au manque de volonté manifeste des autorités à prendre les décisions et à donner les moyens nécessaires à une réelle rénovation. De nombreuses équipes volontaires et dynamiques s'essoufflent devant les difficultés qu'elles rencontrent. Nous sommes toujours persuadés qu'une réforme du système éducatif passe par une redistribution précise des pouvoirs et des responsabilités à l'intérieur de l'établissement.

Pour sa part, l'A.P.M.E.P., par l'intermédiaire de son groupe de travail "Vie des établissements", a mis tout en œuvre pour développer ces idées. Une enquête sur les P.A.E. et les Projets d'Etablissement, faite auprès des Rectorats, a débouché sur une exposition très remarquée lors des Journées Nationales de Sophia Antipolis. Cette exposition de douze panneaux, mise à la disposition des Régionales, peut alimenter la réflexion sur la rénovation du système éducatif.

Alors que cette rénovation piétine, les "Secteurs-Innovation" préconisés de longue date par l'A.P.M.E.P. semblent actuellement un bon moyen de débloquer la situation. Nous les avons présentés une fois de plus au Ministère lors de notre dernière entrevue à la direction des Collèges (voir paragraphe B2).

Quant à l'arrêté du 24 mai 1983 instituant les "horaires-planchers" en seconde, nous avons insisté auprès de la direction des Lycées pour que ces dispositions soient sous la seule responsabilité des équipes pédagogiques, et qu'elles ne puissent pas servir de prétexte à des réductions d'horaires décidées par voie administrative.

A2. Les Collèges

Les Collèges ont été l'objet d'attentions particulières de la part des services de certains Rectorats. Sans l'intervention rapide et efficace de notre association

auprès des instances concernées, certaines heures de soutien en 6ème et 5ème risquaient de disparaître dès la rentrée 1984; c'est notamment dans l'académie de Créteil que ce problème se posait (1) mais il est certain à présent que ces tentatives n'étaient pas isolées. L'avenir paraît à ce propos sombre, car la préparation de la rentrée 1985, quand ces lignes sont écrites, fait peser une grave menace sur ces heures dans de nombreux établissements. Sans être une panacée, ces heures de soutien constituent dans le contexte actuel le seul moyen reconnu officiellement pour apporter une aide spécifique aux élèves en difficulté.

Leur existence n'a d'ailleurs pas été remise en cause par la direction des Collèges lors de l'audience que nous avons enfin obtenue un an après notre demande et juste avant le changement de Directeur ! La rénovation des Collèges, la formation des enseignants, le rééquilibrage des horaires, le rôle de la COPREM à propos de la redéfinition des programmes et les "secteurs-innovation", ont été abordés lors de cette rencontre (2).

Heureusement, la réflexion à l'intérieur de notre association ne souffre pas des aléas du Ministère ! Une brochure "Activités Premier Cycle" paraîtra à partir de 1985 en remplacement des "Math-Annales".

Par ailleurs, les travaux du groupe de travail "Premier Cycle" ont abouti, après la parution de deux articles de fond (3), à la publication du Supplément spécial (4) présentant un texte de travail sur ce que pourrait être un enseignement de mathématiques au Collège. Ce texte est soumis à la réflexion de chaque adhérent ; les Régionales sont invitées à organiser localement son étude et à en faire remonter les conclusions.

A3. Les L.E.P.

Dans les Lycées d'Enseignement Professionnel, le nombre d'adhérents de l'A.P.M.E.P. est modeste mais est susceptible d'augmenter. L'activité importante déployée par les militants dans ce secteur d'enseignement a pallié en grande partie cette relative faiblesse numérique.

La Commission Nationale L.E.P. s'est réunie trois fois en 1984, Son rôle, d'abord informel, s'est peu à peu transformé en celui d'un groupe de travail centrant son action sur trois grands thèmes :

- les nouveaux programmes de B.E.P.
- l'algorithmique et l'informatique
- le contrôle continu.

L'A.P.M.E.P. était représentée en tant que telle à la commission ministérielle de rénovation des programmes de B.E.P. Notre participation, basée sur les travaux de notre Commission Nationale, a été très active. Les résultats, toutefois, ne sont pas ceux qui étaient escomptés, et devront faire l'objet de nouveaux débats au sein du groupe APMEP.

En ce qui concerne la mise en place de l'informatique en L.E.P., l'A.P.M.E.P. a défendu le rôle fondamental des PEG Maths-Sciences dans cette introduction. L'algorithmique qui est rencontrée dans de nombreuses situations professionnelles et qui, en tant qu'objet scientifique peut amener un décloisonnement des disciplines, a été étudiée. Une réflexion est actuellement en cours à ce sujet.

Le contrôle continu a fait l'objet de débats et de réflexions. Celles-ci reposent sur une stratégie définie par la Commission : information par le biais du Bulletin National (5), témoignages, participation aux groupes nationaux.

L'A.P.M.E.P. a d'autre part décidé une campagne d'adhésion en direction des L.E.P. Un service gratuit du Bulletin a été assuré pendant quelques mois aux stagiaires d'E.N.N.A. Une affiche proposant une adhésion jumelée avec l'UDP a été réalisée.

Enfin, une délégation du Bureau National a été reçue par le directeur des Lycées sur le thème spécifique des L.E.P., où le point de la situation a été fait (voir le paragraphe B1).

Comme les années précédentes, l'A.P.M.E.P. a publié deux Maths-Annales consacrées aux sujets des C.A.P. et des B.E.P. On peut dire enfin que la présence des L.E.P. dans les différentes publications (Bulletin, Supplément) s'est régulièrement renforcée.

A4. Les lycées

C'est un domaine où l'action de l'A.P.M.E.P. a été à la fois active et insuffisante. Active, car nombreux ont été les adhérents qui ont travaillé à définir nos positions et à faire des propositions; insuffisante, car l'ampleur de la tâche a été telle que nous n'avons pas toujours pu fournir le travail nécessaire en temps utile.

La Commission des Lycées

La Commission permanente de réflexion sur le second cycle long, appelée plus simplement "Commission des Lycées", s'est réunie tous les mois depuis Novembre 1983. Les vingt-quatre "Associations de professeurs spécialistes" ayant désigné l'A.P.M.E.P. et l'A.P.H.G. (6) pour les y représenter, nous avons ainsi eu accès à une information souvent intéressante et pu dans une certaine mesure faire entendre la voix des Associations à la direction des Lycées. Ce n'est pas ici le lieu de résumer les débats, souvent riches, de cette Commission. Signalons quelques thèmes sur lesquels nos représentants ont particulièrement travaillé :

- **Le Baccalauréat.** Diverses dispositions ont été prises pour mieux prendre en compte lors des délibérations des jurys le travail des candidats durant l'année. En outre, un code a été élaboré, qui devrait garantir que les choix de sujets, dans toutes les disciplines, comportent des garanties suffisantes et évitent désormais le maximum de "bavures".
- **L'avenir du Baccalauréat de technicien.** Les secondes à option technologique "lourde" ayant du mal à recruter des élèves depuis trois ans, une tentative de rénovation de ces classes a été entreprise expérimentalement à la rentrée 1984. Parallèlement, la place de l'enseignement technique comme élément de culture dans le second cycle, et sa diffusion dans les autres sections, ont fait l'objet de nombreux travaux.
- **L'avenir de la seconde,** comme classe d'articulation entre le Collège et le Lycée, a suscité de nombreuses réflexions. Un thème d'approche portait sur les rythmes (faut-il plusieurs "vitesses" au Lycée?); un autre sur les contenus (faut-il une seconde à pôle scientifique, et une autre à pôle "non scientifique"?). Après qu'un dossier spécial dans le Bulletin National eût rappelé les problèmes qui se posent au second cycle long (7), le Comité de Janvier 1985 a débattu des positions de l'A.P.M.E.P. sur ce sujet.

Les programmes du second cycle long.

Bien que rédigés récemment, ces programmes nécessitaient un ajustement après quelques années de pratique, leur mise en place ayant mis en lumière des dif-

ficultés que "l'expérimentation" n'avait pu mettre en lumière. Précisons que cette expérimentation fut baclée, malgré les efforts des enseignants concernés, et menée sans méthodologie, par manque de moyens suffisants et à cause d'un certain abandon des responsabilités au niveau national.

- Pour la classe de seconde, la COPREM et la direction des lycées se sont chargées de la rédaction de nouveaux Commentaires délimitant de manière plus précise les objectifs et les limites du programme. Le Ministère n'ayant aucun moyen de joindre les enseignants, il a été fait appel aux IREM et à l'A.P.M.E.P. Nous avons diffusé la version provisoire de ce texte (8) qui nous paraissait intéressant, afin qu'il fût largement discuté. Durant plusieurs semaines, la Commission second cycle de l'A.P.M.E.P. et plusieurs régionales travaillèrent sur ce document. Une version (provisoirement ?) définitive ayant reçu l'assentiment de toutes les parties en présence, nous avons insisté pour qu'elle fût publiée au B.O., seule façon à notre avis d'engager le Ministère et de donner un statut "officiel" à un texte qui ne représentait alors que les individus qui l'avaient rédigé. Ce qui fut fait (9).
- Les programmes de Première S nécessitant une révision rapide, urgence accentuée par les souhaits du Ministère de l'Education Nationale (10), une procédure aussi complète qu'en Seconde ne put être assurée. A chaque fois que les textes provisoires nous étaient communiqués, nous avons essayé de les diffuser au sein de notre Commission Second Cycle et de donner un avis circonstancié de notre Association. Il est bien évident que, pour l'A.P.M.E.P., la précipitation avec laquelle ces textes sont remis en chantier n'est pas un gage de qualité. Nous avons accepté de donner notre avis sur des programmes, pas d'entériner sans un large débat les nouveaux textes qui seraient arrêtés.
- Le Ministre de l'Education Nationale a décidé le 31 octobre 1984 de refondre rapidement tous les programmes de l'enseignement français. On trouvera plus loin (11) la position que le Bureau National a défendue à ce propos, et qui est valable aussi bien pour le second cycle long que pour les autres niveaux d'enseignement.

Les classes de Seconde.

L'augmentation continue du nombre d'élèves par classe de Seconde a été pour l'A.P.M.E.P. un grave sujet de préoccupation, dont nous nous sommes fait écho à la Commission des Lycées. Alors qu'un effectif de 34 élèves par division était il y a quatre ans un objectif annoncé, les classes de 38, 39 ou 40 élèves ne sont plus rares ! La suppression du "soutien" dans de nombreuses Académies rend très difficile l'aide personnalisée aux élèves en difficulté. Enfin, certains Rectorats ont inventé la suppression du dédoublement afin de faire face au manque d'enseignants de maths. Nous sommes intervenus auprès du Recteur de Rouen qui pratique cette suppression depuis deux ans ; une intervention auprès de la direction des Lycées n'a pas eu plus de succès, les responsables se retranchant derrière l'autonomie des Académies.

Le Baccalauréat.

Le Baccalauréat 1984 se passait pour la première fois sur les nouveaux programmes. Il nous paraissait important d'en examiner de près les épreuves. En effet, chacun avait constaté que les programmes de 1970 avaient subi au fil des années une importante "dérive" et que les textes des sujets d'examen avaient peu à peu façonné des pratiques qui n'étaient pas nécessairement dans la lettre ou dans l'esprit de ces programmes.

Nous avons demandé à la direction des Lycées qu'elle organise un suivi et une analyse des épreuves. De son côté, l'A.P.M.E.P. a assuré sa propre critique des sujets qui, malgré les efforts des rédacteurs, ne put paraître suffisamment tôt pour servir de référence aux choix des sujets 1985. Mais cette critique, qui paraît dans le Bulletin National d'avril 1985, est appelée à servir de base de discussion pour les années à venir.

De nombreux adhérents et de nombreuses Régionales ont fourni là un très gros travail qu'il convient de souligner.

Les chaires de TC-TE.

Devant l'impossibilité, pour certaines équipes pédagogiques de faire "tourner" les classes au sein d'un lycée à cause de l'existence des chaires de TC-TE, le Comité de Juin 1983 avait demandé la suppression de ces chaires. Cette demande avait choqué l'Inspection Générale qui tient beaucoup à leur existence. Une rencontre avec Messieurs Aubert et Dabanc, en Janvier 1984, a permis de préciser les positions de part et d'autre. En particulier, nous avons expliqué à l'Inspection que notre demande ne relevait pas d'une quelconque "abolition des privilèges", mais partait du légitime souci de faire vivre concrètement des équipes pédagogiques. Un accord fut trouvé (12) qui permet de débloquer de nombreuses situations.

Rappelons que le Ministère a décidé de supprimer, pour la rentrée 1985, le mouvement TC-TE ; on peut remarquer que l'A.P.M.E.P. n'a été pour rien dans cette décision qui nous paraît inopportune alors que l'accord trouvé avec l'Inspection Générale nous satisfaisait totalement. Les circulaires du mouvement étant annuelles, rien ne permet de prévoir quelle sera le choix du Ministère à ce propos lors des mouvements suivants.

A5. La formation des enseignants.

Ces dernières années, la Commission "Formation des Maîtres" a étudié les structures mises en place par le Ministère :

- nouvelle formation des instituteurs et PEGC,
- fonctionnement des Missions à la formation,
- rôle et avenir des IREM,
- mise en place des centres de Formation des Maîtres.

Ces points ont fait l'objet d'articles parus dans le "Supplément" et d'un compte rendu publié dans le Bulletin (13).

Cette année 1984 a été marquée par le flou des intentions ministérielles quant à l'avenir de la formation initiale des maîtres. Le changement de gouvernement a eu aussi pour effet de retarder et d'interrompre la parution de certains textes. Ceci nous a parfois amené à réagir au coup par coup :

- contre le plan de formation des élèves-instituteurs recrutés en septembre 1984 (dernière promotion formée en 3 ans) qui prévoit que ceux qui le voudront pourront en tout et pour tout recevoir 50 heures de formation en mathématiques (14).
- en étudiant les problèmes apparus dans de nombreuses Missions à la formation.

Surtout, nous avons voulu faire prendre conscience d'un problème crucial : le manque d'enseignants en sciences, et particulièrement en mathématiques, dont les causes ont été analysées dans le "B.G.V." n° 1 de janvier 1985. Le Bureau National a exprimé des demandes au Ministère dans deux directions :

- à court terme, en demandant au Ministère de prendre ses responsabilités. Faute de personnel pour occuper les postes disponibles, il n'est pas acceptable de supprimer des enseignements de mathématiques, comme certains Recteurs l'ont déjà envisagé (voir la suppression des dédoublements en Seconde dans l'Académie de Rouen depuis deux ans). La solution à court terme n'est certes pas simple : faut-il accepter plus d'heures supplémentaires afin de préserver nos enseignements en attendant l'arrivée de nouveaux collègues ? Certains couloirs du Ministère parlent déjà d'anciens officiers, d'ingénieurs au chômage...
- à moyen terme : afin d'éviter un nouveau gâchis, le gouvernement doit s'engager sur un plan de recrutement de cinq ans. Nous demandons surtout la réinstauration d'IPES, meilleure façon d'attirer dans l'enseignement des jeunes de valeur et d'origines sociales diverses. L'expérience du fonctionnement de ce système acquise dans les années passées doit en faire une formation de qualité, parfaitement intégrée aux nouveaux centres de Formation des Maîtres.

Quant à la formation continue, après la réduction des moyens IREM de ces dernières années, 1984 a vu s'allumer deux nouveaux clignotants :

- le manque d'enseignants évoqué ci-dessus limite les possibilités de formation. La situation va se dégrader à court terme, le Ministère prenant d'ores et déjà en compte cette carence dans les plans de formation : en mathématiques "l'insuffisance de personnel qualifié pour assurer les remplacements nous oblige à étaler dans le temps notre effort" (15).
- la dispersion des centres de décision, consécutive à la mise en place de la régionalisation, rend difficile une vision globale de l'évolution des moyens et des thèmes. La part régionale de l'action de l'A.P.M.E.P. deviendra déterminante dans ce secteur (voir paragraphe C2).

A6. La COPREM.

Six mois après la création de cette Commission, nos inquiétudes étaient grandes tant au niveau de son mode de fonctionnement (faible proportion d'enseignants "du terrain", clivage Collège-Lycée, réflexions à court terme...), qu'au niveau de ses moyens (frais de déplacement, diffusion de ses travaux...). Invité au Comité de janvier 1984, Jean Martinet, Président de la COPREM, avait tenu à nous rassurer. Aussi apprenions-nous avec satisfaction qu'une réflexion de fond était lancée sur deux thèmes : la géométrie et l'algorithmique.

Par ailleurs, la COPREM demandait la mise en place d'antennes académiques de réflexion comprenant l'A.P.M.E.P., les IREM et les IPR. Nous avons transmis à chaque Régionale cette demande qui a été diversement suivie, cette structure académique n'ayant aucun statut officiel.

Les Commentaires sur le programme de Seconde, élaborés par la COPREM, ont bénéficié d'une large diffusion par l'intermédiaire de notre Association, diffusion que le Ministère était incapable d'assurer. Ce texte généralement bien accueilli, a été "officialisé" par la direction des Lycées et publié au B.O. (16). Le texte sur la proportionnalité que la COPREM a rédigé et que nous avons diffusé auprès des Régionales en est toujours au stade de la réflexion. Qu'en adviendra-t-il ?

La COPREM a depuis novembre 1984 des urgences à traiter, avec la demande de changement de programmes formulée par le Ministère de l'Education Nationale. l'A.P.M.E.P. a fortement critiqué, non pas le fond de cette décision, mais les modalités retenues et le calendrier précipité imposé (17). La COPREM a choisi de

répondre aux demandes ministérielles, même si celles-ci imposent un rythme de travail qui ne permet aucunement de garantir le sérieux du résultat obtenu. Nous souhaitons que la COPREM retrouve bientôt la sérénité qui était la sienne et puisse mener à leur terme les travaux de fond qu'elle avait entrepris et qui sont la garantie de changements sérieux et justifiés.

A7. L'informatique.

La politique en informatique de l'A.P.M.E.P. est centrée sur une réflexion de l'utilisation de cette nouvelle technique en classe de mathématiques. Le début de l'année a été marqué par la publication dans le Bulletin National (18) d'un dossier. Celui-ci, qui présentait quelques idées nouvelles tant sur le plan de l'utilisation de l'informatique que sur les besoins en matériel et en formation, a été diffusé à l'extérieur de l'Association, notamment auprès des Chefs de Mission à la formation continue des personnels de l'E.N. Il a eu un certain retentissement et a servi de référence dans certaines Académies. On peut regretter que ce travail n'ait pu déboucher sur une concertation approfondie avec le Cabinet du Ministre, à qui il avait été envoyé. Parallèlement, le travail de la Commission Informatique se poursuivait sur des thèmes variés: formation des enseignants, rapport de la C.I.E.M. (19), élaboration et diffusion de didacticiels avec notamment une demi-journée de démonstration, option informatique en Lycée; le travail sur ces deux derniers sujets a été jugé bien trop court par tous les participants... Nous renvoyons le lecteur aux comptes rendus de ces diverses réunions qui ont été publiées dans le Supplément au Bulletin.

l'A.P.M.E.P. a été également sollicitée par le D.A.P.E.D. (20) de la direction des Lycées pour suivre l'élaboration des didacticiels de mathématiques de la tranche 83-84 et pour participer à la consultation sur les projets 84-85. Nous ne savons pas si ces échanges intéressants vont pouvoir se poursuivre puisque la tâche d'élaboration des didacticiels a été décentralisée et que les Académies ont parfois des procédures de concertation pour le moins sommaires...

Enfin, un groupe de travail émanant de la Commission Informatique s'est attelé à la réalisation d'une série de brochures. Les bonnes volontés y sont évidemment les bienvenues.

A8. La CIEM.

La Commission Internationale sur l'Enseignement des Mathématiques (alias CIEM, alias ICME en anglais), s'est réunie en août 1984 à Adélaïde (Australie). A la section française de la CIEM, où quatre sièges sont réservés à l'A.P.M.E.P., nos représentants ont travaillé, avec les autres membres, à ce que la délégation française soit représentative et vivante. De nombreuses difficultés ont émaillé cette préparation; ainsi, on a appris très tard le nombre de délégués (une soixantaine) dont le voyage était financé par le Ministère français; une mesure aussi tardive a amené une certaine précipitation qui a sans doute nuit à la cohérence de la participation française. Un membre du Comité, Annie Michel-Pajus, a été mandaté par l'Association pour représenter l'A.P.M.E.P. lors de cette rencontre.

Dès la rentrée 1984, l'A.P.M.E.P. s'est occupé de tirer les enseignements des succès et des échecs de cette CIEM 1984. Nous avons pris l'initiative de susciter une réflexion au sein des instances concernées, afin que la prochaine rencontre (en Hongrie, en 1988) fasse davantage connaître la réflexion française sur l'enseignement des mathématiques.

B. Les relations extérieures de l'A.P.M.E.P.

B1. Nos entrevues à la direction des lycées

Le directeur des Lycées, Claude Pair, nous a reçu deux fois :

- le 4 mai 1984, nous lui avons exprimé nos préoccupations sur l'avenir des Lycées, les possibilités d'amélioration de l'enseignement en Seconde, les problèmes que rencontre la 1^{ère}S et les grosses difficultés que pose le manque de professeurs de mathématiques. Nous avons demandé des garde-fous contre une utilisation abusive de la circulaire du 24 mai 1983 ("horaires souples" en Seconde) par des administrateurs "économistes" et la publication au B.O. du commentaire de Seconde élaboré par la C.O.P.R.E.M.
- Le 28 septembre 1984, la rencontre était consacrée aux L.E.P. Nous y avons abordé la place de ces établissements dans le système éducatif (en particulier le rôle que pourraient avoir les 4^e et 3^e expérimentales), l'extension progressive du contrôle continu (auquel participent de nombreux adhérents de l'A.P.M.E.P.) et la manière dont sont élaborés les nouveaux programmes de B.E.P.

B2. Notre entrevue à la direction des collèges

Monsieur Spinetta, directeur des Collèges pendant quelques mois, nous a reçu le 2 juillet 1984, peu avant son départ. Nous y avons cherché des informations sur la rénovation des Collèges, défendu les "secteurs-innovation" que prône l'A.P.M.E.P. et obtenu confirmation qu'en 6^e et 5^e, l'heure de soutien en mathématiques fait partie de l'enseignement obligatoire. Mais que vaut une entrevue, certes cordiale, avec un directeur sur le départ et alors que le Ministère, et une partie de ses orientations, ont changé peu après ?

B3. Nos autres contacts avec le ministère

Nous avons relaté par ailleurs notre rencontre avec l'Inspection Générale à propos des chaires de TC-TE (21).

Nous avons essayé de rencontrer le directeur des Personnels enseignants. L'interdiction qui est désormais faite aux professeurs de se déplacer avant le 1^{er} octobre nous a obligé à déplacer en catastrophe la date de nos Journées Nationales 1984. Les grosses difficultés que nous avons rencontrées à cette occasion nous ont incités à nous adresser au cabinet de Monsieur Savary pour les exposer et obtenir des aménagements. Celui-ci nous a renvoyé sur la D.P.E. qui n'a jamais répondu à nos courriers. Un contact avec le nouveau cabinet (Daniel Gras, représentant le Ministre aux Journées Nationales de Sophia-Antipolis) nous a laissé espérer que la D.P.E. répondrait enfin à nos sollicitations. Une nouvelle demande d'audience a donc été formulée en novembre 1984 ; l'année s'est achevée sans qu'une réponse nous soit parvenue...

B4. Nos rapports avec les autres associations, mouvements pédagogiques et partenaires

En juin 1984, divers mouvements nous ont invités à leur congrès : la Confédération Syndicale des Familles à Nantes et la P.E.E.P. (Fédération "Schlérét") à Versailles (22).

Une rencontre avec le S.N.E.S. a permis de préciser mutuellement les positions de nos deux organisations sur la crise de recrutement des professeurs de

mathématiques, la remise en chantier par le Ministère des contenus d'enseignement, et l'avenir des enseignements scientifiques (23).

Nous avons rencontré l'A.P.S.E.S. (Association des Professeurs de Sciences Economiques et Sociales) qui nous demandait notre avis sur l'avenir de la section B dont les succès au Baccalauréat ont notablement décliné l'an passé et dont les changements de coefficients ont transformé assez profondément le profil (24).

Mais nos rapports réguliers avec les Associations se déroulent au sein de la "Conférence des Présidents d'Associations de Professeurs Spécialistes", qui regroupe vingt-quatre Associations, et dont l'A.P.M.E.P. a assuré le secrétariat en 1984. La "Conférence" est surtout un lieu d'information et d'échange d'idées qui permet de coordonner les analyses et les actions de chacune. En outre, c'est par cette structure que nous sommes représentés dans les quatre Commissions "horizontales" du Ministère (Ecoles, Collèges, L.E.P., Lycées), ainsi qu'au C.N.A.F.C.E.N. (25) dont les travaux avaient abouti à "l'agrément" de l'A.P.M.E.P. par le Ministère de l'Education Nationale. Malheureusement, la dissolution du C.N.A.F.C.E.N. par le Conseil d'Etat en décembre 1984 a détruit un instrument précieux de dialogue entre le Ministère et les Associations. Nous sommes intervenus rapidement auprès des Pouvoirs publics pour qu'une structure analogue, mais juridiquement inattaquable, remplace le défunt C.N.A.F.C.E.N.

Enfin, plusieurs émissions sur France-Culture ont permis à l'A.P.M.E.P. de collaborer à l'émission "Echec au hasard" de Jean Yanowski à propos de l'enseignement des mathématiques et de son avenir (26).

C. La vie interne de l'A.P.M.E.P.

C1. La modification du règlement intérieur

Engagée depuis plusieurs mois, la modification du règlement intérieur a été adoptée par le Comité en juin 1984. Rappelons qu'il s'agissait, pour tenir compte d'une certaine réalité dans de nombreuses Régionales, de permettre à des enseignants qui n'exercent pas dans l'enseignement public, s'ils le désirent, de "s'associer", à l'action de celle-ci. Notons que les "membres associés" ne sont pas adhérents de l'Association et ne sont donc ni électeurs, ni éligibles (27). Cette modification du règlement intérieur est entrée en vigueur le 1er janvier 1985.

C2. La vie des Régionales

Les renouvellements partiels de 1982 et 1984 ont théoriquement permis à toutes les Régionales de siéger *és-qualité* au Comité National. En fait, certaines ne sont pas encore représentées (par manque de candidats) (28), mais on peut honnêtement espérer que les élections "académiques" de 1986 concrétiseront leur réveil et qu'elles occuperont la place qui est la leur dans nos instances nationales.

Avec la décentralisation, le renforcement des Régionales est en effet vital pour notre Association. C'est au niveau académique que les problèmes de formation continue ont dû être abordés ; c'est aux niveaux régional, départemental et local que les problèmes d'enseignement et d'équipement des Lycées, Collèges et Ecoles devront être traités. Chaque Régionale devrait devenir l'interlocuteur naturel des régions et doit donc mettre en place les structures nécessaires.

Cette action peut être menée en liaison avec les instances régionales des autres Associations de spécialistes et des Mouvements pédagogiques. De tels contacts ont déjà eu lieu dans certaines Académies, mais il est souhaitable que le mouvement s'amplifie.

C3. Les Commissions Nationales et Groupes de travail

Les Commissions Nationales restent ouvertes à tous les adhérents, et particulièrement aux représentants des Commissions régionales quand celles-ci existent. Organisées par niveaux (Elémentaire, Premier cycle, Second cycle court, Second cycle long, Secondaire-Post Bac) ou par thèmes (Formation des Enseignants, Evaluation, Informatique), elles sont avant tout un lieu d'information et d'échange entre les adhérents intéressés. Depuis deux ans, elles disposent toutes d'un responsable en propre, distinct du Secrétaire national correspondant. Cette organisation permet une plus grande autonomie des Commissions qui peuvent mener leurs propres travaux sans être encombrées par les tâches incombant au Bureau.

Les Groupes de travail ont une tâche plus précise et plus circonscrite (par exemple, la fabrication d'une brochure). Réunissant un nombre limité de personnes avec un projet de travail précis, ces groupes se réunissent jusqu'à l'achèvement de celui-ci. En septembre 1984, tous les Groupes de travail ont été reconduits, à l'exception du "Memento" dont le projet a été abandonné.

C4. Les Publications et Bulletins

Comme chaque année, cinq Bulletins ont été adressés aux abonnés. Six "Suppléments" ont complété l'ensemble, en fournissant aux lecteurs des informations d'actualité. A la demande du Comité, l'un de ces Suppléments a été entièrement consacré aux propositions de refonte des programmes du Collège élaborées par un sous-groupe de la Commission Premier cycle. Cette diffusion massive a permis d'engager au sein de l'Association une large discussion sur ces propositions.

Plusieurs brochures ont vu le jour en 1984 :

- Musique et mathématique
- Presse écrite et mathématiques
- Algèbre des carrés magiques
- Démarches de pensée et concepts utilisés par les élèves de l'enseignement secondaire en géométrie euclidienne plane (2 tomes).

D'autres brochures ont été activement préparées durant l'année 1984 :

- Informatique I
- Pour une mathématique vivante en Seconde (refonte de l'ouvrage de 1979)
- Mots VII
- Jeux II
- Activités mathématiques au Collège
- Fragments d'histoire des mathématiques II.

Afin d'harmoniser l'action des membres de l'A.P.M.E.P. qui travaillent pour nos publications, un texte de référence ("A propos des brochures") a été élaboré par le Responsable des Brochures (Henri Bareil) et approuvé par le Bureau en décembre 1984. Ce texte servira de charte de référence pour l'élaboration de futures brochures proposées par l'Association.

C5. Les Journées nationales de Sophia-Antipolis

Organisées par la Régionale de Nice, les Journées Nationales se sont déroulées au complexe scolaire de Sophia-Antipolis les 25, 26 et 27 octobre 1984. Est-il besoin de rappeler les problèmes énormes auxquels ont dû faire face les organisateurs à la suite des décisions ministérielles interdisant aux enseignants tout déplacement avant le 1er octobre ? Il nous faut dénoncer ici le scandaleux mutisme des responsables devant nos demandes répétées d'audience concernant cette décision, mais il faut rendre hommage aux organisateurs qui ont dû faire preuve de beaucoup d'ingéniosité pour vaincre les difficultés d'emploi du temps et des lieux.

Malgré cela, ces Journées se sont déroulées à la satisfaction de tous. "Innover dans sa tête, sa classe, son établissement" est une manière de "Lutter contre l'échec en mathématiques". Lille-Nice : une suite logique dans l'action permanente de l'A.P.M.E.P. Alors que la rénovation s'essouffle faute de moyens adaptés, ces Journées Nationales ont montré que le souffle de l'innovation est toujours bien vivant ... chez les adhérents !

Les groupes de travail, conférences et table ronde, ainsi que les 600 participants montrent combien ces Journées Nationales restent un temps fort de la vie de notre Association.

C6. L'agrément de l'A.P.M.E.P. par le Ministère de l'Education Nationale

Depuis deux ans, le Ministère de l'Education Nationale avait créé le C.N.A.F.C.E.N. (29) afin de définir les rapports qu'entretient l'Etat avec les différentes Associations et Mouvements pédagogiques qui concourent à la formation des enseignants. Les Associations de spécialistes étaient représentées au sein de cet organisme par l'une d'entre elles (30), et nous avions œuvré depuis longtemps au sein de la "Conférence des Présidents" pour qu'une politique claire et favorable aux Associations qui sont actives voit le jour.

Cette action avait commencé à déboucher en 1984 puisque l'A.P.M.E.P., avec d'autres, avait été "agrée" par le Ministère de l'Education Nationale (31). Nous étions donc reconnus comme interlocuteurs représentatifs. Il restait à définir au niveau du C.N.A.F.C.E.N. "l'habilitation", et à l'obtenir du Ministère, seule procédure qui aurait permis aux Associations de recevoir des aides, en échange d'une reconnaissance de leurs actions de formation.

La brutale suppression du C.N.A.F.C.E.N. par le Conseil d'Etat en décembre 1984 a supprimé toutes les décisions de cet organisme (dont les agréments) et créé un vide juridique que nous avons incité le Ministère à combler le plus vite possible.

C7. Le Séminaire de Vaugrigneuse

Traditionnellement, ce Séminaire réunit les élus du Comité et les responsables des Commissions et Groupes de travail. Il s'est tenu en 1984 les 28 et 29 avril, au centre C.E.M.E.A. du château de Vaugrigneuse. Conformément aux vœux des participants du précédent Séminaire, il s'agissait cette année de faire des mathématiques, une manière de rappeler que notre Association ne doit pas perdre de vue son objectif essentiel : les mathématiques !

Trois thèmes ont été abordés :

- Limites à tout âge
- Géométrie
- Images et métaphores dans l'enseignement des mathématiques.

Trois sujets, entre autres, qui peuvent faire l'objet de réunions au sein des Régionales, qui peuvent mobiliser les adhérents de base et les autres...

D. Perspectives

Depuis plusieurs années, l'A.P.M.E.P. hésite entre plusieurs lignes d'action qui, sans être antagonistes, se bousculent dans l'emploi du temps des militants bénévoles :

- l'accent est parfois mis sur le court terme, les urgences, l'actualité, les réactions qui doivent être rapides, les interventions qui peuvent être efficaces.
- l'action au jour le jour cède parfois la place à la réflexion, aux propositions à long terme, au détachement d'une actualité brûlante et pas toujours sereine.

Une Association comme l'A.P.M.E.P. n'a pas à choisir le tout ou rien entre ces deux attitudes. Son passé et sa vocation naturelle la portent à trouver un équilibre entre elles. Certains membres du Comité regrettèrent par le passé que cet équilibre fût parfois rompu, le court terme l'emportant sur la réflexion (32). Cet équilibre fut-il respecté en 1984 ? Nous allons répondre partiellement à cette question à l'aide de quelques exemples.

1. En ce qui concerne les Collèges, l'action à court terme fut modeste. Les changements successifs de directeurs, l'hésitation permanente du Ministère et les difficultés propres à la rénovation ont créé une situation d'attente où les initiatives étaient difficiles à prendre. Par contre, la réflexion à long terme menée depuis quatre ans dans le groupe animé par Janine Cartron s'est concrétisée par la publication de textes importants, qui ont été largement discutés dans l'Association (33). A l'heure où un Ministre pressé pense remettre en chantier et en catastrophe des programmes, il nous paraît significatif que l'A.P.M.E.P. montre la voie du réalisme et du travail sérieux.

2. L'actualité et le court terme ont beaucoup dominé le travail entrepris à propos des Lycées (commentaires de Seconde, examen des futurs programmes de Première, analyse des sujets du Baccalauréat). Une réflexion plus approfondie ne fut pas négligée, comme en témoigne le débat entrepris par le Comité en janvier 1985. Il faudrait poursuivre dans cette voie si l'on veut se dégager d'une actualité mise à mal par les brusques sautes d'humeur ministérielle.

3. Le Séminaire de Vaugrigneuse d'avril 1984 s'est volontairement détaché de préoccupations événementielles pour aborder des problèmes auxquels l'A.P.M.E.P. n'avait pas consacré collectivement du temps depuis longtemps. Voilà un exemple d'action qu'il faudra sans doute poursuivre si l'on veut approfondir les thèmes étudiés et les rapports de travail qui se sont créés entre les participants.

Ces exemples nous amènent à penser que l'organisation de notre Association doit permettre aux différentes fonctions de s'exercer.

Le Comité, qui a des pouvoirs de décision importants, ne dispose pas du temps nécessaire pour mener à bien une réflexion approfondie sur tous les sujets.

En pratique, l'expérience prouve que les débats du Comité sont féconds s'ils s'appuient sur des études faites préalablement. Le Bureau, issu du Comité, est trop sollicité par une actualité changeante pour entreprendre des travaux de longue haleine qui ne sont d'ailleurs pas de son ressort.

Les Commissions, qui ne se réunissent que trois fois par an, ne sont pas toujours à même de réagir rapidement à l'actualité. Le fait qu'elles soient surtout des lieux d'information où de nombreux militants viennent se rencontrer ne facilite pas toujours le suivi d'un travail plus approfondi. Il ne s'agit évidemment pas pour nous de critiquer des collègues qui ont beaucoup travaillé pour animer les Commissions, mais de constater qu'il est inutile de demander à la plupart d'entre elles de fournir un travail pour lequel elles ne sont manifestement pas faites. Les Commissions restent un lieu irremplaçable d'information réciproque entre les adhérents.

Les Groupes de travail, eux, sont le lieu d'un travail suivi, quoique nécessairement discret. Constitués à l'initiative du Bureau ou du Comité et réunissant des adhérents y travaillant régulièrement, ils peuvent être les "bureaux d'étude" qui fournissent le travail de base à une réflexion plus approfondie. Bien entendu, les propositions qu'ils élaborent n'appartiennent qu'aux personnes qui y ont travaillé. Elles ne deviennent celles de l'Association (telles quelles ou modifiées) que quand des débats suffisants et un vote du Comité les ont entérinées.

*
* *
*

Nous n'avons rappelé ces données que pour mettre en évidence l'étroite relation qui existe entre d'une part les idées et les propositions que peut fournir l'A.P.M.E.P., et d'autre part les structures qu'elle se donne pour y parvenir. Nous ne représenterons un réel apport à l'éducation de notre pays que si nous fournissons les perspectives, les idées et les propositions qui font cruellement défaut en cette fin de siècle. Nous ne pourrions mener ce rôle que si nous conciliions les difficultés de fonctionnement d'un bénévolat dévoreur d'heures et la qualité démocratique d'un débat associant le maximum d'adhérents.

Jean FROMENTIN
Pascal MONSELLIER

Notes

A. Les Grands thèmes d'action de l'A.P.M.E.P.

- (1) cf Supplément au Bulletin 341 (janvier 1984)
- (2) cf Supplément au Bulletin 344 (septembre 1984)
- (3) cf Bulletins 334 (juin 1982), 337 (février 1983) et 338 (avril 1983)
- (4) Supplément numéro 1 au Bulletin 345 (octobre 1984)
- (5) On trouvera un exemple dans le Bulletin 345 (septembre 1984)
- (6) Association des Professeurs d'Histoire-Géographie
- (7) cf Bulletin 344 (juin 1984)
- (8) dans le Supplément numéro 1 au Bulletin 340 (novembre 1983)
- (9) cf BO numéro 38 du 25 octobre 1984
- (10) voir infra

- (11) voir le paragraphe A6
- (12) cf Supplément au Bulletin 343 (mai 1984)
- (13) Bulletin 345 (septembre 1984)
- (14) cf Supplément au Bulletin 344 (septembre 1984)
- (15) "Bâtir le Collège de la réussite" ; discours de J.-P. Chevènement du 19 novembre 1984
- (16) cf note 9
- (17) cf B.G.V. n.1 (janvier 1985)
- (18) cf Bulletin 342 (février 1984)
- (19) cf Bulletin 345 (septembre 1984)
- (20) D.A.P.E.D. : Département des Actions Pédagogiques en Développement

B. Les relations extérieures de l'A.P.M.E.P.

- (21) cf paragraphe A4
- (22) cf Supplément numéro 2 au Bulletin 345 (octobre 1984)
- (23) cf B.G.V. n.1 (janvier 1985)
- (24) cf Supplément numéro 2 au Bulletin 345 (octobre 1984)
- (25) Comité National des Actions de Formation Complémentaire de l'Education Nationale
- (26) cf Supplément au Bulletin 344 (septembre 1984)

C. La vie interne de l'A.P.M.E.P.

- (27) On trouvera le texte de ce nouveau règlement intérieur dans le Bulletin 345 (septembre 1984)
- (28) Régionales de Clermont-Ferrand, Lyon, Nantes, Poitiers et Strasbourg
- (29) Comité National des Actions de Formation Complémentaire de l'Education Nationale
- (30) l'A.P.L.V. (Association des Professeurs de Langues Vivantes)
- (31) Décision du 09-10-84 publiée au BO n.38 du 25-10-84. Notons que l'A.P.M.E.P. fait partie des premières associations qui aient été agréées

D. Perspectives

- (32) cf le préambule du Rapport d'Activité 1982
- (33) Cf Supplément numéro 1 au Bulletin 345 (octobre 1984)

III. RAPPORT FINANCIER 1984

par Jacqueline BORNENS

Recettes	1982	1983	1984
I. Cotisations et abonnements	1 807 224,67	1 809 787,46	1 353 505,73
II. Publicité dans le Bulletin (T.V.A. comprise)	84 521,43	62 743,22	45 012,50
III. Ventes de brochures			
• sur bulletin de commande	204 874,40	237 501,67	143 819,62
• vente directement par correspondance	158 899,73	107 935,49	171 748,56
IV. Trésor Public			
Intérêts des livrets de la Caisse Nationale d'Epargne			
• Livret A	23 792,38	24 549,31	23 387,96
• Livret B	84 178,88	87 447,20	50 969,23
V. Reversements divers			
• Versement MAIF pour dégâts des eaux		4 322,12	
• Solde pour clôture du livret "Solidarité"		8 500,00	
• Recettes photocopies			2 016,20
• Remboursement frais occasionnés pour les besoins de la Conférence des Présidents			340,00
• Remboursement de l'avance faite pour les brochures Unicef et Découvertes (Nice)			2 081,30
			1 683,90
			4 220,34
			<u>1 798 785,34</u>
Report du 1 ^{er} janvier 1984			1 572 749,08
			<u>3 371 534,42</u>

Dépenses	1982	1983	1984
I. Ristournes Régionales	113 942,00	80 482,00	140 900,00
II. Publications			
Frais d'impression :			
5 Bulletins	380 127,98	389 538,63	399 440,42
5 Bulletins rapides (6 en 1984)	50 907,28	55 693,50	77 511,34
Nouvelles brochures	172 741,00	214 702,80	311 272,08
Réédition de brochures	—	104 860,00	—
Tirés à part	—	—	3 917,00
Math annales Deug (4 années en 1983)	—	78 870,12	27 477,60
III. Vie de l'Association			
1°) Frais de gestion			
• Impressions diverses : appels de cotisation ; bulletins de vote, bulletins d'adhésion, étiquettes			
• Frais de papeterie : Papier à lettres, enveloppes, sachets	102 579,44	53 102,22	61 224,86
2°) Remboursement des frais de déplacement (Bureau, Comité, Commissions, Séminaire)	222 881,44	255 768,11	323 105,55
3°) Frais de fonctionnement			
• Frais de timbres, téléphone et divers des responsables de l'association			
• Locaux : charges, chauffage, éclairage, téléphone, assurance, impôts			
• Machines à photocopier, à timbrer, imprimante, ordinateur	102 103,04	113 637,79	157 623,15
4°) Traitement employés et cotisations Sécurité et charges sociales	218 861,79	159 941,07	188 280,79
5°) T.V.A (reversement au Trésor sur publicité, abonnements et vente de brochures)	8 066,00	17 542,00	6 276,00
IV. Frais de port (bulletins, brochures, vote, appels de cotisation, expéditions de notes et de circulaires)	293 254,65	168 235,08	315 828,77
V. Investissements. Achat et aménagement des nouveaux locaux, Rue Duméril (début en 1983)	34 398,43	634 617,40	377 297,82
Achat d'une machine à photocopier ..	—	—	52 344,11
VI. Impôt sur le livret B de C.N.E. ...	15 286,00	20 201,00	20 986,00
			2 463 485,49
A reporter au 1 ^{er} janvier 1985 ...			908 048,93
			3 371 534,42

A. Nouveau local

De nombreuses péripéties ont eu lieu depuis le dernier bilan. L'entreprise a interrompu les travaux pendant plusieurs mois pour des raisons personnelles.

Nous avons acheté une boutique et une cave pour le stockage des brochures. Cette cave se trouvait sous la boutique et sous une autre boutique mitoyenne. Au mois d'Avril, le propriétaire devant renouveler un bail de 9 ans, nous proposait l'achat de cette deuxième boutique. Cela nous a semblé être une bonne chose que de grouper le stockage des brochures et le secrétariat. L'achat a eu lieu le 25 avril 1984 pour la somme de 300000 F à laquelle se sont ajoutés 20400 F de frais.

L'entrepreneur a repris le chantier après Pâques, et à notre grande surprise, le fait d'avoir la deuxième boutique, et donc la totalité de la façade de la maison, levait toutes les objections faites par la copropriété à notre projet de façade. La façade "fermée" avec fenêtres, porte et volets était acceptée. Nous n'étions plus contraints à une façade "de boutique" (le coût en était réduit des quatre cinquièmes...)

Nous avons eu alors de nombreux problèmes avec l'Administration, en particulier avec les Bâtiments de France (quartier protégé), l'Inspection du travail (local recevant de nombreuses personnes), et le permis de construire, établi en 13 exemplaires, n'a été délivré qu'au début du mois de novembre 1984. De nouveaux devis ont été faits et le chantier a enfin redémarré le 1^{er} février 1985. L'entrepreneur affirme que tout sera rapidement terminé.

Il nous restera alors à vendre le local de la rue du Jura.

B. Commentaires sur le bilan

Côté Recettes :

I. Cotisations et abonnements

L'écart entre les chiffres de 1983 et 1984 s'explique par deux raisons : la défaillance de certains adhérents et un retard technique dans l'envoi des appels de cotisation. A la demande du Comité, l'appel de cotisation porte désormais l'appel pour les "jumelés". C'est une facilité appréciée des collègues bivalents, mais cela a demandé un énorme travail à celui d'entre nous qui a fabriqué ce nouveau programme.

II. Le même écart se retrouve pour les commandes de brochures sur les bulletins de commande. Par contre, les ventes de brochures par correspondance ont augmenté en 84.

III. La publicité dans le Bulletin diminue régulièrement.

IV. Une partie de l'argent déposé sur le livret B de la Caisse d'Épargne ayant servi à l'achat du local, les intérêts sont tout naturellement moindres en 84.

Côté Dépenses :

I. Ristournes Régionales :

La ristourne aux Régionales comprend un "quota de brochures". Elle est votée chaque année au Comité de juin (en 82 : 18F en "liquide" et 10F en "brochures" ; en 83 : 20F et 10F ; en 84 : 20F et 10F).

II. *Publications:*

• **Bulletins :** Dans l'ensemble, les dépenses des Bulletins en 83 et en 84 sont comparables. Il y a eu 6 bulletins rapides au lieu de 5, dont un plus important pour les collèges.

(Bulletins n° 342 : 96086 F ; n° 343 : 67 728,86 F ; n° 344 : 84 595,06 F ; n° 345 : 69 813,22 F ; n° 346 : 81 217,28 F ;

Supplément de Janvier : 12 519 F ; Mai : 11 342 F ; Septembre : 11 415,50 F ; Octobre : 17 863,74 F (collège) ; Octobre : 11 415,60 F ; Décembre : 12 955,50 F.

• **Brochures :** Il y a eu 5 brochures nouvelles en 84 contre 6 en 83 (1. Musique et Mathématique : 66 661 F ; 2. Fiches publicitaires : 35 220 F ; 3. Presse écrite et Mathématique : 73 509 F ; 4. Thèse G. Audibert : 88 382 F ; 5. Algèbre des carrés magiques : 47 500 F).

III. 2° - *Frais de déplacement :*

Les dépenses ont été importantes (+ 26 %). Elles révèlent, bien sûr, le grand nombre de participants aux différentes commissions. Certaines commissions se sont donné pour tâche de fabriquer une brochure. L'effort pour grouper plusieurs réunions sur un même week-end a été poursuivi et le Comité d'Octobre a eu lieu à Antibes à la suite des Journées Nationales.

III. 3° - *Frais de fonctionnement :*

L'augmentation est due à l'augmentation importante des frais d'E.D.F. (+ 62 %) et de téléphone (+ 139 %).

III. 5°) - *T.V.A.*

- **Versement par nous au Trésor :**
 - 7 % sur la vente des Brochures
 - 4 % sur les montants des abonnements.
- **Reversement par nous au Trésor :**
 - 18,6 % sur les publicités dans le Bulletin, payés par les annonceurs et encaissés par nous sur leurs factures.
- **Le Trésor nous reverse (comme toute Association)**
 - 7 % sur la fabrication du Bulletin et des Brochures, payés par nous, portés sur la facture de l'imprimeur.

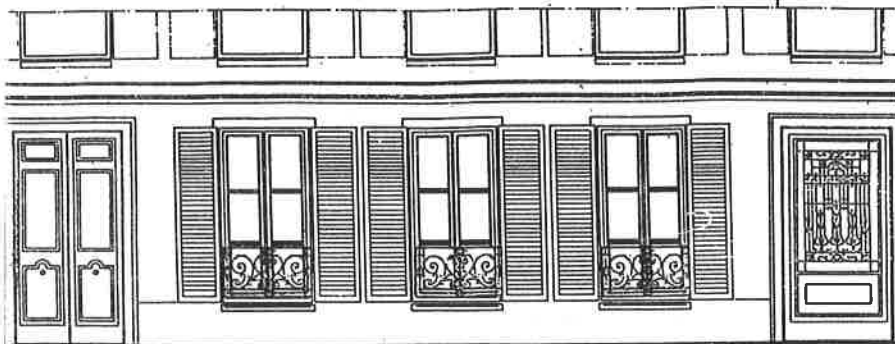
IV. *Frais de port*

Les frais de port, toujours en augmentation, sont un problème. Malgré les circulaires "en réduction", grâce à la nouvelle photocopieuse, ils ont augmenté de 87 %.

V. *Investissements*

Voici le projet de façade du nouveau local définitivement accepté par les Bâti-ments de France.

A.P.M.E.P.
24, rue DUMERIL
75013 PARIS
charnier



Entrée de
l'immeuble

Entrée du
local

Paris, le 10 février 1985

IV. RENOUELEMENT PARTIEL DU COMITÉ NATIONAL

Le quart du Comité National est à renouveler en 1985, soit la moitié des sièges "nationaux".

Seuls treize candidats se sont manifestés cette année, pour quatorze sièges à pourvoir. Certains d'entre eux ont reçu le soutien de leur Régionale ; d'autres sont des adhérents moins connus qui ont répondu aux nombreux appels que le Bureau a lancé dans les publications de l'Association. Qu'ils soient tous remerciés de se proposer ainsi aux suffrages de nos collègues.

Cette situation empêche les adhérents de manifester plus clairement un choix démocratique, ce qui aurait été le cas si le nombre des candidats avait dépassé celui des sièges à pourvoir. Que cela n'empêche pas chacun de voter effectivement et de marquer éventuellement ses préférences.

L'ordre de présentation des candidats a été défini par tirage au sort en Bureau.

Raymond TORRENT
1^{er} cycle et Ecole Normale
La Roche-sur-Yon (Vendée)

La non-représentation de notre Régionale au Comité National actuellement est déterminante dans ma décision de candidature.

De plus, je considère que notre association doit, plus que jamais, tenir toute sa place dans la période actuelle. Mon action au sein du Comité National consistera à poursuivre le travail déjà engagé pour que l'A.P.M.E.P. soit tout à la fois,

- un lieu d'échanges et de confrontations entre ses adhérents,
- un outil de formation pour l'ensemble des enseignants en mathématiques, de la maternelle à l'université,
- un *creuset d'initiatives tournées résolument vers l'avenir, une entreprise collective d'innovation* dans le cadre de la rénovation de notre enseignement.

Laurence RAULIN
Collège Marseilleveyre
(Bouches-du-Rhône)

Rentrée dans l'Education Nationale par la petite porte, je suis d'abord institutrice dans le département des Bouches-du-Rhône, puis à Marseille où je peux enfin m'inscrire en Math Gén. à la Fac St-Charles, j'y passe trois ans. Je suis nommée professeur de math. de cours complémentaire, de collège, puis PEGC.

Je m'inscris à l'IREM dès sa fondation, d'abord comme stagiaire, puis comme animatrice, enfin comme chercheur (j'y suis toujours !!).

Je participe depuis plus de quinze ans aux travaux de la Régionale de l'A.P.M.E.P. et à presque toutes les Journées Nationales. Ma candidature est soutenue par la régionale.

J'ai reçu dans mes classes, sous l'autorité de Monsieur Fauvergue, les stagiaires du centre de formation des PEGC de l'Ecole Normale d'Aix et j'ai travaillé pendant plusieurs années avec le C.B.P.M. (Centre Belge de Pédagogie de la Mathématique) de Bruxelles et avec le G.I.R.P. (Groupe International de Recherche en Pédagogie).

J'attache beaucoup d'importance à la formation des maîtres de tous les niveaux et j'aimerais pouvoir apporter ma collaboration sur ces problèmes au sein du Comité National.

Yves OLIVIER
Lycée
Blois (Loir et Cher)

Je suis animateur à l'IREM d'Orléans-Tour depuis 78. J'anime des stages PAF ayant pour objet :

- l'informatique en tant qu'outil pédagogique
- une réflexion sur les logiciels déjà existants.

Je suis soucieux d'un certain nombre de problèmes concernant :

- la formation continue des enseignants
- la survie des IREM
- l'informatique
- les recherches et recherche-action.

Ce sont des gages pour la réussite de la rénovation de notre système éducatif.

Je souhaite donc pouvoir participer à la réflexion de l'A.P.M.E.P. dans ces domaines.

Alain BUANNIC
Lycée
Quimper (Finistère)

Membre de l'A.P.M.E.P. depuis 1972, j'approuve les idées défendues depuis de nombreuses années par notre association et je suis en accord avec les actions menées par le Comité actuel. C'est pourquoi il me semble naturel de présenter ma candidature en prenant l'engagement de participer d'une manière constructive au travail du Comité.

Françoise MAGNA
Collège et Lycée
Verneuil-sur-Avre (Eure)

J'enseigne aux niveaux collège et lycée depuis 5 ans. Le travail fait par l'association au niveau des commentaires des programmes et des acquis minima que devraient posséder les élèves en fin d'année, me semble être une excellente chose

pour nous aider dans nos classes. Les difficultés que l'on rencontre dans l'enseignement ne peuvent être surmontées, que si chacun se sent responsable et essaie, dans la mesure de ses moyens, de les combattre. C'est ce que j'espère faire de façon plus active, si je suis élu au Comité National.

Pierre MOLINIER
Collège
Montauban (Tarn et Garonne)

soutenu par la
Régionale de Toulouse

P.E.G.C., 50 ans, présentant encore bien après 28 ans d'enseignement, dégagé obligations militaires, adhérent depuis 68, nombreuses fois stagiaire IREM Toulouse, co-auteur ouvrages élèves 4^e et 3^e avec Bénêteau et Mailhos (voir brochure n° 21, page 104), ancien animateur groupe formation Maîtres ex voie III, membre Comité Régional Toulouse, Président Départemental 82, souhaite participer, sans aucune ambition, travaux Comité National, tâches financières si possible, établissement nouveaux programmes Collèges et BEPC à restaurer.

Ecrire en Avril 85 sous forme de vote à Président qui transmettra.

Remerciements et discrétion assurés.

Robert ANALBERTI
Lycée (Math Sup)
Marseille (Bouches du Rhône)

Antécédents : Professeur en TC à Avignon jusqu'en 1982, IPR à Montpellier de 1982 à 1984, actuellement professeur en Math Sup au Lycée Thiers (Marseille).
— membre du groupe Inter-Irem Géométrie
— membre de la COPREM jusqu'en 1984 à ce titre représentant de Jean Martinet (président COPREM) au Ve CIEM (Adélaïde) pour effectuer un compte rendu d'activités de cet organisme.

Objectifs de mon action :

1) Je pense que les activités COPREM sont insuffisamment relayées au niveau local et que cela est dangereux pour ce genre de commission qui pourrait être balayée en cas de changement politique s'il n'a pas obtenu d'ici là une adhésion profonde de la masse des enseignants et en particulier de l'A.P.M.E.P. qui est l'un de ses concepteurs.

2) En tant que prof en Sup, je suis bien sûr intéressé par la liaison secondaire-post Bac (je suis inscrit à la Commission concernée de l'A.P.M.E.P.), surtout en ce qui concerne le problème de la Géométrie.

3) C'est un point délicat mais mon passage dans le corps des I.P.R. et mon action comme secrétaire syndical SNIPR (FEN) m'ont fait toucher du doigt un certain nombre d'incompréhensions mutuelles entre corps d'inspections et enseignants qui résultent d'un lourd passif mais qu'il ne sert à rien de pérenniser. Je n'ai pas la prétention de les résoudre à moi seul mais j'offre mon expérience et ma connaissance de ces problèmes.

4) Au niveau des Missions académiques à la F.P.E.N., je pense que l'A.P.M.E.P. n'occupe pas assez le terrain, parallèlement aux IREM. Plus préci-

sément : les IREM ont continué après la création des MAFFEN, un travail en profondeur de formation en particulier en informatique, mais un vide énorme s'est créé avec la disparition, au niveau de l'information sur les nouveaux programmes par exemple, des journées pédagogiques (dont on peut penser ce que l'on veut). Peu d'enseignants même à l'A.P.M.E.P., ont réalisé que c'est à eux maintenant de concevoir dans le cadre des PAF leurs séquences de concertation approfondie et d'information. Les points évoqués ci-dessus sont d'ailleurs liés dans mon esprit car la prise en main par l'A.P.M.E.P. au niveau des Académies de la gestion de la concertation et de l'information, que beaucoup de collègues attendent et qui pourrait redorer le blason de l'association, suppose une certaine collaboration avec l'Inspection et une liaison plus étroite avec la COPREM.

Francine DELAFOSSE
Lycée d'Enseignement Technique
Limoges (Hautes-Vienne)

soutenu par la
Régionale de Limoges

Au hasard des mutations, j'ai été amenée à enseigner dans différents types d'établissements scolaires : collèges de banlieue, Lycée de petite ville et actuellement Lycée technique.

Au fil des années, une nécessité m'est apparue de plus en plus urgente : essayer de lutter contre l'échec en mathématiques — qui est une composante importante de l'échec scolaire —. Pour cela j'ai utilisé des moyens divers selon les établissements (avec des résultats plus ou moins heureux) : l'informatique, le travail pluridisciplinaire, le travail commun avec d'autres enseignants en mathématiques.

J'ai accepté de poser ma candidature au Comité National de l'A.P.M.E.P. car la ligne d'action constante de l'association va en ce sens. Il me semble, de plus, important d'évoquer les difficultés spécifiques à l'enseignement technique actuellement.

Gabriel BORGER
Lycée Technique
Metz (Moselle)
(membre du Bureau National de 1980 à 1982)

L'A.P.M.E.P. a un rôle fondamental à jouer en liaison avec les autres organisations dans l'évolution de notre métier et de l'enseignement des Mathématiques.

En ces temps difficiles marqués par le brouillard économique et politique, elle a également la lourde tâche de défendre et de promouvoir l'enseignement public.

C'est dans cet esprit que je pose ma candidature au Comité National.

Daniel VAGOST
Lycée Polyvalent
ROMBAS (Moselle)

soutenu par le
Régionale de Lorraine

Pourquoi présenter ma candidature au Comité National de l'A.P.M.E.P. ? Répondre à cette question n'est pas chose facile et pourtant je vais essayer de le faire.

Cette candidature a pour double but de relancer l'activité de la Régionale de Lorraine (qui doit se sentir concernée par ce qui se passe au niveau national) et de soutenir au plus haut niveau l'action de notre Association dont le rôle de partenaire actif doit s'amplifier. Il faut en effet que les propositions que notre Association peut et doit faire soient entendues par les décideurs.

Je pense aussi que l'A.P.M.E.P. doit amplifier ses efforts d'information en direction de tous les collègues.

Un problème m'intéresse tout particulièrement : celui de la formation de tous les enseignants et donc aussi celle des professeurs de mathématiques qui ont aujourd'hui plus que jamais besoin d'une vraie formation continue.

C'est dans ce sens que j'œuvrerai au sein du Comité National si je suis élu.

Eliane KLEIN
Paris (Seine)

Professeur de mathématiques depuis 1969, actuellement en disponibilité depuis 1980, j'ai demandé ma réintégration dans l'Education pour la prochaine rentrée scolaire.

Issue d'une famille d'enseignants, mon père en particulier était lui même un membre actif de l'A.P.M.E.P., j'ai toujours été très intéressée par tous les problèmes de pédagogie et d'éducation.

J'ai participé à plusieurs colloques, rédigé moi-même quelques articles, mais jamais jusqu'à présent dans un cadre comme celui de l'A.P.M.E.P.

J'ai demandé une mise en disponibilité pour prendre du recul par rapport à mon métier, la façon dont je l'exerçais, le lieu, le contenu des programmes, et surtout la finalité visée.

Pendant ces cinq années j'ai eu l'occasion d'exercer des activités variées dans le secteur privé, surtout dans le domaine informatique et je fais peut-être partie des professeurs qui ont cumulé une expérience "au dedans" et "au dehors", et qui je l'espère ont donc des témoignages à apporter.

Plus que jamais intéressée par l'Enseignement et l'Education, j'ai donc demandé ma réintégration et je présente ma candidature auprès de vous pour pouvoir faire part de mon expérience, de l'éclairage qu'elle peut apporter sur les problèmes qui sont les nôtres : un regard neuf peut-être sur des sujets malheureusement anciens.

Jean-Pierre SICRE
Collège
Fontenay le Comte (Deux-Sèvres)

soutenu par la Régionale
de Poitiers

Je pose ma candidature au Comité National en pensant à deux lignes importantes sur lesquelles je souhaiterais que le Comité réfléchisse.

— Comment l'A.P.M.E.P. peut-elle faire prendre conscience aux enseignants qu'ils peuvent influencer, à travers leur Association, les décisions ministérielles ? Comment l'A.P.M.E.P. peut-elle faire accroître sa potentialité de "remonter" les souhaits de la base ?

— Comment l'A.P.M.E.P. peut-elle favoriser au sein même des établissements, par l'intermédiaire de responsables locaux, une réflexion pédagogique ? Bref, comment l'A.P.M.E.P. peut-elle devenir une meilleure *association*, le mot association impliquant la participation de tous les adhérents ?

Evelyne BARBIN-LE REST
Maître-assistante à l'Université du Maine
Le Mans (Sarthe)

Engagée depuis une dizaine d'années dans des actions de formation initiale et continue des professeurs de mathématiques du second degré, je participe dans le cadre de I.R.E.M. à une réflexion sur le savoir mathématique. Cette réflexion théorique, fondée sur l'histoire des mathématiques, m'a conduite à transformer ma conception de l'enseignement des mathématiques et mes pratiques pédagogiques. En très bref, je pense que, pour l'élève comme dans l'histoire, le savoir mathématique ne peut se réduire à un discours, à un savoir "tombé du ciel", mais que le savoir mathématique se construit et se rectifie à partir de problèmes, de conjonctures et d'erreurs.

Au sein de la Commission inter-I.R.E.M. "Histoire et Epistémologie des mathématiques", j'agis en faveur d'une réflexion historique et épistémologique des enseignants de mathématiques sur leur discipline et je travaille, au sein du groupe "Histoire des mathématiques" de l'A.P.M.E.P., à fournir aux collègues les matériaux de cette réflexion. Enfin, comme bien des collègues travaillant dans les I.R.E.M., je milite pour une conception de la formation continue des maîtres qui soit autre chose qu'une "infantilisation continue".

Ma candidature au Comité National de l'A.P.M.E.P. est motivée par le désir de participer aux actions menées par notre Association au bénéfice d'un enseignement des mathématiques qui ne signifie, ni pour les élèves, ni pour leurs maîtres, un échec.